



Séance du Conseil intercommunal du Conseil régional du district de Nyon

Jeudi 30 mars 2017 à Dully

Extrait de Procès-verbal – Ordre du jour ordinaire

Appel des communes : Présentes : 41 communes
 Excusée : Saint-George

Le Conseil Intercommunal du Conseil Régional a pris les décisions suivantes :

Préavis N° 10-2017 "Contribution de CHF 169'500.- TTC du fonds régional TP affecté pour l'aménagement de l'arrêt de bus Gilly, Condémines et l'adaptation d'un carrefour à feux à la Route des Quatre-Communes à Rolle pour la priorisation du bus"

Ce préavis est adopté à l'unanimité

Préavis N° 13-2017 "Participation de CHF 190'000.- TTC du fonds régional TP affecté en faveur de mesures structurantes de promotion de la mobilité pour 2017 et 2018"

Ce préavis est adopté à l'unanimité

La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du District de Nyon, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept électeurs constituant le comité, dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels ou à l'affichage aux piliers publics.

Au nom du Conseil intercommunal

La Présidente


Valérie Jeanrenaud



La Secrétaire


Katherina Repond

Burtigny, le 3 avril 2017